



Établissement public du Musée National Picasso – Paris

**Délibération du conseil d'administration n° 2011 – 13**

**MARCHE DE MODERNISATION, RESTRUCTURATION ET RESTAURATION  
DE L'HOTEL SALÉ**

Le conseil d'administration,

Vu le Code des marchés publics,

Vu le décret n° 2010-669 du 18 juin 2010 portant création de l'Établissement public du musée national Picasso – Paris, notamment son article 7 et le 8° de son article 11,

Vu sa délibération n° 2011-6 du 3 mars 2011,

Vu les pièces de l'appel d'offre restreint relatif aux travaux de modernisation, restructuration et restauration du musée national Picasso–Paris, dont l'avis a été publié au BOAMP le 29 mars 2011 sous l'annonce n°11-70818, et notamment les rapports d'analyse des offres présentés par les maîtrises d'œuvre,

Après en avoir délibéré au cours de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2011,

Adopte la délibération suivante :

**Art. unique** – Le président est autorisé à signer avec la société PRADEAU ET MORIN le marché de travaux de modernisation, restructuration et restauration de l'Hôtel Salé pour un montant de 18 347 255,35 € HT.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2011  
Par le conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Baldassari', is written over the printed name. The signature is stylized and somewhat abstract, with long horizontal strokes.

Le président,  
Anne BALDASSARI  
Conservateur général du patrimoine